



RAPPORT ANNUEL 2022-2023

L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

A POUR MISSION DE VEILLER À
L'APPLICATION DE LA LOI SUR
LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ
RÉGLÉMENTÉES ET DE LA LOI
SUR LES THÉRAPEUTES
RESPIRATOIRES AFIN DE
S'ASSURER QUE LES SOINS
OFFERTS AU PUBLIC PAR LES
MEMBRES DE L'ORDRE SOIENT
FOURNIS EN TOUTE SÉCURITÉ ET
D'UNE MANIÈRE CONFORME À
L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE	4
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS	7
MEMBRES DU CONSEIL, MEMBRES DU COMITÉ HORS CONSEIL ET MEMBRES DU PERSONNEL	8
LISTE DES COMITÉS	9
STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	11
RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF	14
RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS	15
RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION	17
RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	19
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS	21
RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	23
RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE	24
RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE	27
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES	28

BIENVENUE

AU RAPPORT ANNUEL 2022 - 2023



Lindsay Martinek, RRT
Présidente et
présidente du Conseil



Carole Hamp, RRT
Registraire et chef de la
direction

Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel 2022-2023 de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO).

L'OTRO est l'un des 26 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Ayant pour tâche de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO :

- Élabore, établit et tient à jour (i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; (ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer tous les thérapeutes respiratoires lorsqu'ils dispensent des soins; et (iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis nos membres;
- Reçoit et fait enquête sur les plaintes concernant ses membres afin de s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- Facilite l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- Fournit de l'information sur ses membres au public afin de lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé;
- Exerce ses activités de façon ouverte et transparente afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les décisions prises et leur incidence sur les soins qu'ils reçoivent.



MESSAGE DE LA

PRÉSIDENTE ET DE LA REGISTRAIRE

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA REGISTRAIRE

L'année écoulée a vu le ralentissement d'une pandémie prolongée qui a eu des répercussions profondes et probablement permanentes sur la prestation des soins de santé en Ontario. Les pénuries de main-d'œuvre et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont poussé le système, et ses acteurs, jusqu'au point de rupture. Pendant tout ce temps, les thérapeutes respiratoires (TR) de l'Ontario se sont mobilisés, ont tenu bon et se sont soutenus les uns les autres. L'OTRO est extrêmement fier de ses membres et s'engage à les soutenir dans leurs efforts pour offrir les meilleurs soins possibles aux patients.

Entre mars 2022 et fin février 2023, les membres du Conseil et des comités de l'OTRO, ainsi que notre personnel, ont été très occupés par les initiatives suivantes :

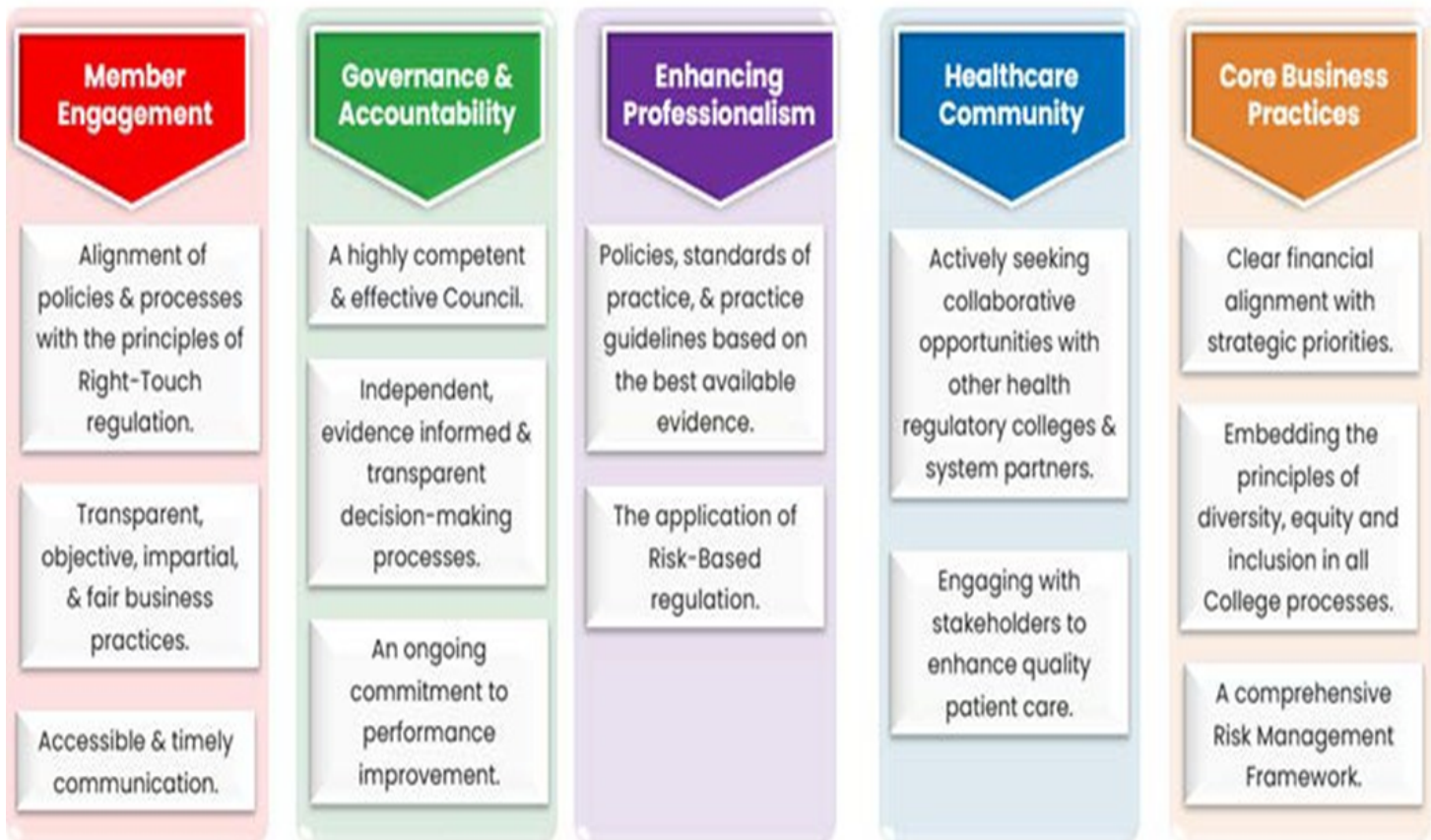
- La publication de notre [Stratégie pour la diversité, l'équité et l'inclusion \(DEI\)](#) et plusieurs séances de formation sur la DEI;
- L'achèvement d'un examen externe de toutes les procédures relatives à la déontologie et la mise en œuvre des recommandations du rapport;
- La révision des règlements administratifs de l'OTRO afin d'y inclure, entre autres, un code de conduite à jour;
- Nombreuses réunions virtuelles et en personne avec des établissements d'enseignement et des sites de pratique de la TR;
- Formation continue des membres du Conseil et des comités sur des sujets tels que la littératie financière et la cybersécurité;
- L'examen et la révision de 30 politiques de l'OTRO et de trois lignes directrices de pratique professionnelle (LPP) dans le cadre du [Cadre stratégique de l'OTRO](#);
- L'élaboration et l'approbation du [Cadre de gestion des risques de l'OTRO](#);
- La création d'un [Plan de relève pour la haute direction](#);
- Présentation du [Cadre de mesure de rendement des ordres 2021](#) au ministère de la Santé de l'Ontario.

Alors que nous continuons à apprendre et à nous développer en fonction des conséquences de la pandémie, il est essentiel, à titre de profession, de continuer à veiller les uns sur les autres, en tant que collègues et en tant que personnes. Les autosoins, les exercices de résilience et la poursuite de la prise en charge des besoins d'un système en difficulté sont exceptionnellement difficiles compte tenu de la pénurie de ressources humaines dans le secteur de la santé qui continue de peser sur la profession. Alors que la COVID reste une réalité dans les soins de santé, l'OTRO continuera à soutenir les TR, dans l'intérêt du public et avec nos intervenants et partenaires, au fil de l'évolution de la période la plus difficile à laquelle nous avons été confrontés en tant que profession.

Nous restons incroyablement fiers de la ténacité, du courage et de la persévérance de nos membres. De plus, l'OTRO est fier du travail accompli tout au long de la dernière année pour créer des bases solides pour l'avenir de la thérapie respiratoire : a) l'éthique, b) la diversité et l'inclusion, c) la gestion des risques, d) la compétence et e) la reddition de comptes en Ontario.

CRTO 2021 – 2025 Strategic Direction

The CRTO regulates the practice of Respiratory Therapy in the public interest through:



MEMBRES DU CONSEIL, MEMBRES DU COMITÉ HORS CONSEIL ET MEMBRES DU PERSONNEL

en date du 28 février 2023

14

CONSEIL

Derek Clark
Jeffrey Dionne, RRT
Shawn Jacobson, RRT
Andriy Kolos
Christa Krause, RRT
Katherine Lalonde, RRT
Lindsay Martinek RRT
Angela Miller, RRT
Kim Morris
Kelly Munoz RRT
Allison Peddle
Jody Saarvala, RRT
Jeffrey Schiller
Jillian Wilson, RRT

14

HORS CONSEIL

Tracy Bradley, RRT
Laura Dahmann, RRT
Aaron Giba, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Antonio Guglietti, RRT
Patricia Harris, RRT
Sheena Lykke, RRT
Ginny Martins, RRT
Travis Murphy, RRT
Pamela Robertson, RRT
Ronald Southwell, RRT
Laura Van Bommel, RRT

PERSONNEL

Bureau du registraire

Carole Hamp RRT, Registraire et PDG
Shaf Rahman JD, registraire adjoint
Ania Walsh, directrice, affaires
réglementaires

Services d'inscription

Lisa Ng, directrice, inscription
Denise Steele, coordonnatrice des
programmes professionnels

Pratique et perfectionnement professionnels

Kelly Arndt RRT, gestionnaire de la
qualité de la pratique

Conduite professionnelle

Peter Laframboise, directeur,
conduite professionnelle
Misbah Chaudhry, coordonnatrice,
conduite professionnelle
Abeeha Syed, associée, conduite professionnelle

Communications et TI

Janice Carson, directrice, communications
Temeka Tadesse, spécialiste des TI et des bases de
données

Services administratifs

Stephanie Tjandra, directrice, finances et bureau

LISTE DES COMITÉS

en date du 28 février 2023

EXÉCUTIF

Lindsay Martinek, RRT présidente
Kim Morris vice-présidente
Derek Clark
Jeffrey Dionne, RRT Jody Saarvala, RRT

DISCIPLINE

Lindsay Martinek, RRT présidente	LAndriy Kolos
Tracy Bradley, RRT vice-présidente	Angela Miller, RRT
Aaron Giba, RRT	Jody Saarvala, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Jeffrey Schiller
Antonio Guglietti, RRT	Ronald Southwell, RRT
Shawn Jacobson, RRT	Jillian Wilson, RRT

COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE

Michelle Causton présidente Jeffrey Dionne, RRT vice-président Derek Clark	LAndriy Kolos Angela Miller, RRT Jody Saarvala, RRT Jeffrey Schiller Ronald Southwell, RRT Jillian Wilson, RRT
--	---

LISTE DES COMITÉS

en date du 28 février 2023

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Kim Morris présidente	Lindsay Martinek, RRT
Kelly Munoz, RRT vice-président	Ginny Martins, RRT
Derek Clark	Angela Miller, RRT
Laura Dahmann, RRT	Travis Murphy, RRT
Aaron Giba, RRT	Pamela Robertson, RRT
Patricia Harris, RRT	Jeffrey Schiller
Andriy Kolos	Ronald Southwell, RRT
Christa Krause, RRT	Laura Van Bommel,
Katherine Lalonde, RRT	RRT Jillian Wilson, RRT
Sheena Lykke, RRT	

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Kim Morris présidente	Shawn Jacobson, RRT
Katherine Lalonde, RRT vice-présidente	Angela Miller, RRT
Tracy Bradley, RRT	Allison Peddle
Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Pamela Robertson, RRT
Antonio Guglietti, RRT	Laura Van Bommel, RRT
Patricia Harris, RRT	

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Laura Dahmann, RRT présidente	Katherine Lalonde, RRT
Jillian Wilson, RRT vice-présidente	Sheena Lykke, RRT
Jeffrey Dionne, RRT	Travis Murphy, RRT
Antonio Guglietti, RRT	Jeffrey Schiller
Andriy Kolos	Ronald Southwell, RRT
Christa Krause, RRT	

INSCRIPTION

Derek Clark président	Ginny Martins, RRT
Christa Krause, RRT vice-présidente	Kim Morris
Tracy Bradley, RRT	Kelly Munoz, RRT
Jeffrey Dionne, RRT	Allison Peddle
Aaron Giba, RRT	Jody Saarvala, RRT
Shawn Jacobson, RRT	Jeffrey Schiller

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

EN DATE DU 28 FÉVRIER 2023

NOMBRE DE THÉRAPEUTES RESPIRATOIRE

3,853



GÉNÉRAL



LIMITÉ



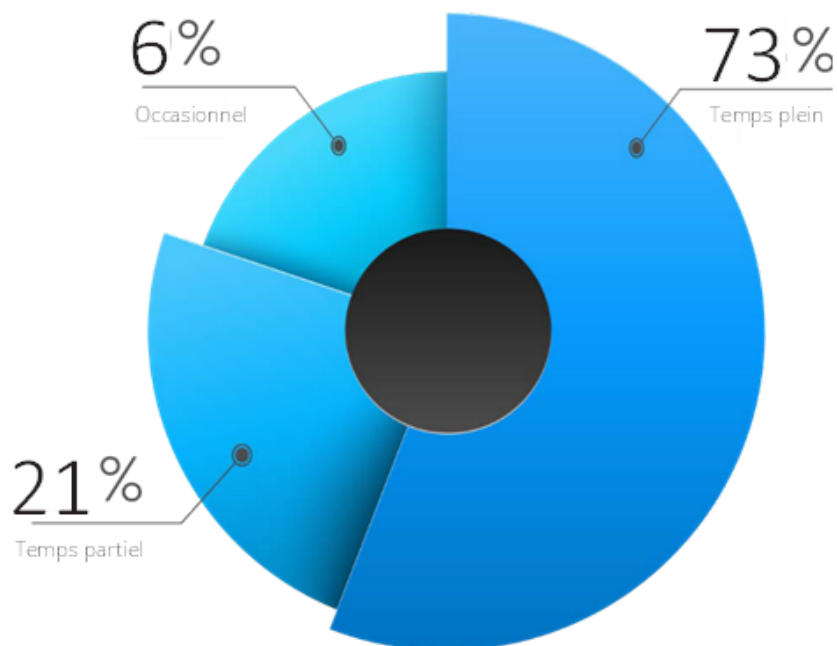
DIPLÔMÉ

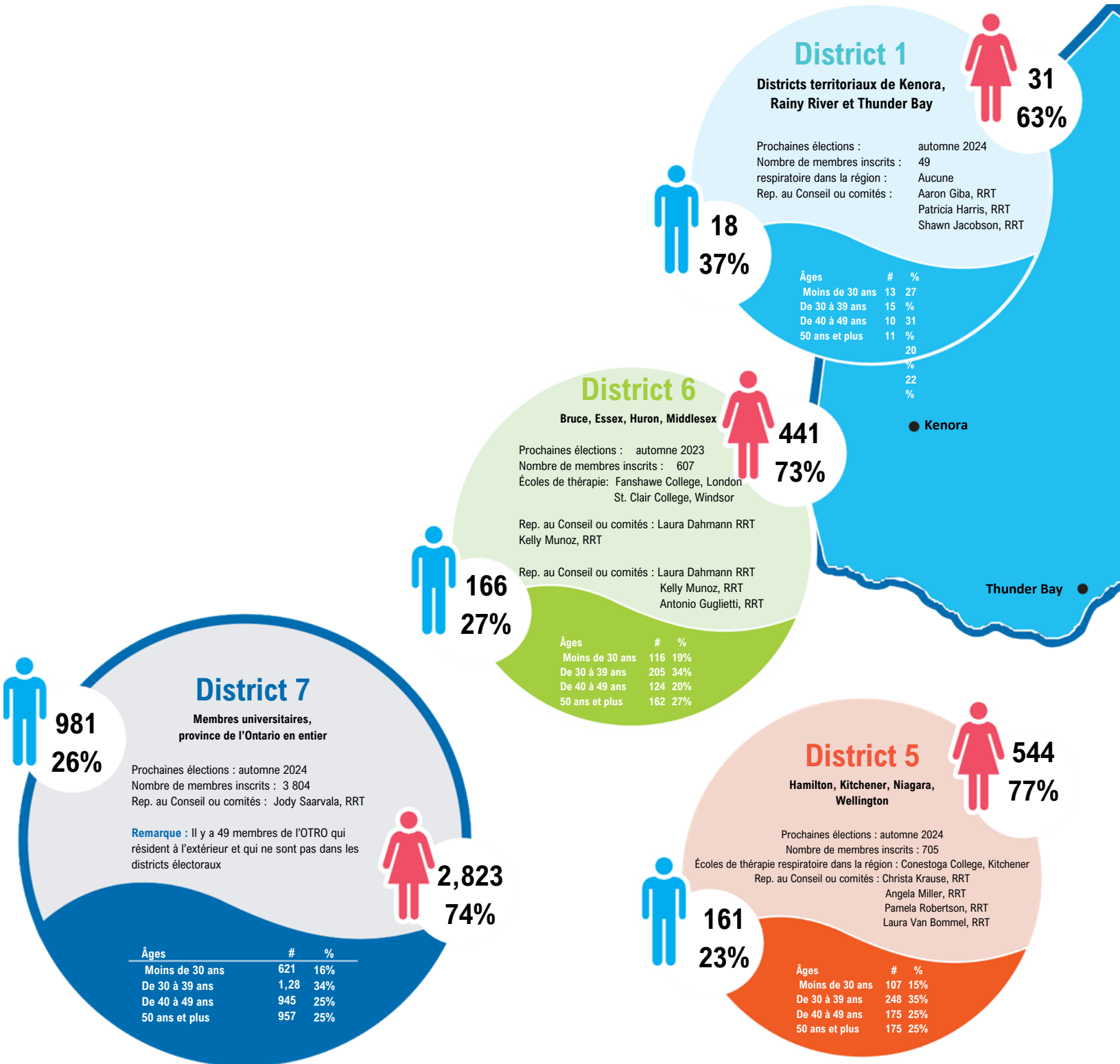


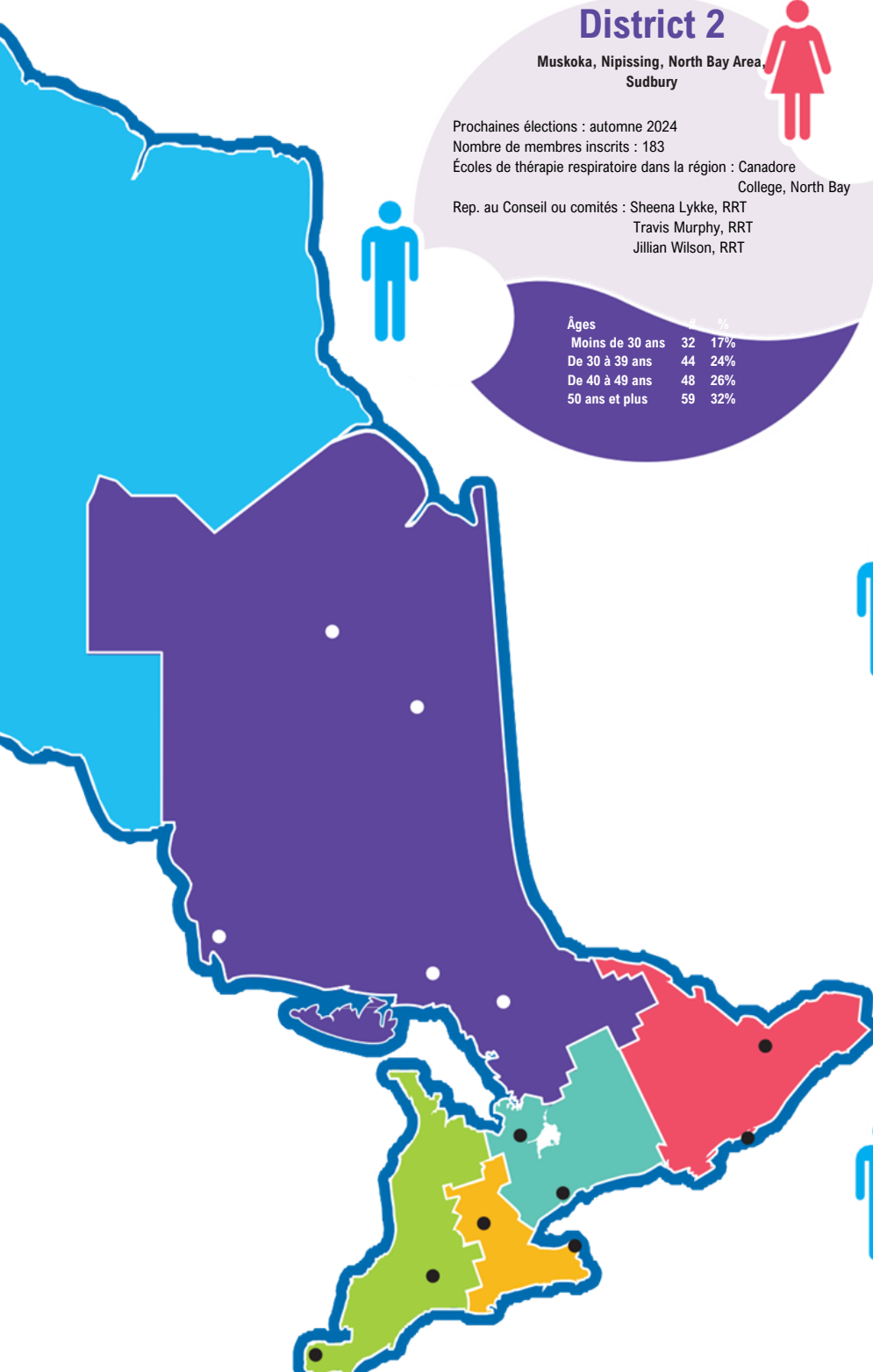
INACTIF

CATÉGORIE D'EMPLOI

(Selon l'employeur principal)







District 2

Muskoka, Nipissing, North Bay Area,
Sudbury



Prochaines élections : automne 2024
 Nombre de membres inscrits : 183
 Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Canadore
 College, North Bay
 Rep. au Conseil ou comités : Sheena Lykke, RRT
 Travis Murphy, RRT
 Jillian Wilson, RRT



Âges	#	%
Moins de 30 ans	32	17%
De 30 à 39 ans	44	24%
De 40 à 49 ans	48	26%
50 ans et plus	59	32%

District 3

Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings



Prochaines élections : automne 2024
 Nombre de membres inscrits : 659
 Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Algonquin College, Ottawa
 La Cité collégiale, Ottawa
 Rep. au Conseil ou comités : Tracy Bradley, RRT
 Ginette GreDe-Laliberté, RRT
 Katherine Lalonde, RRT



Âges	#	%
Moins de 30 ans	126	19%
De 30 à 39 ans	199	30%
De 40 à 49 ans	192	29%
50 ans et plus	142	22%

District 4

Greater Toronto, Haliburton,
Northumberland, Simcoe



Prochaines élections : automne 2024
 Nombre de membres inscrits : 1,601
 Écoles de thérapie respiratoire dans la région : The Michener Institute for
 Applied Health Sciences, Toronto
 Rep. au Conseil ou comités : Jeffrey Dionne, RRT
 Lindsay Martinek, RRT
 Ginny Martins, RRT
 Ronald Southwell, RRT



Âges	#	%
Moins de 30 ans	227	14%
De 30 à 39 ans	570	36%
De 40 à 49 ans	396	25%
50 ans et plus	408	25%

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

LINDSAY MARTINEK, RRT

Présidente du Comité exécutif

R Sous la responsabilité du Conseil et en consultation avec le registraire et directeur général, le Comité exécutif supervise l'administration de l'OTRO. Le Comité exécutif peut exercer tous les pouvoirs du Conseil sur les questions qui exigent une attention immédiate, sauf en ce qui a trait à l'établissement, la modification ou la révocation de règlements ou de règlements administratifs de l'organisation. Élus par le Conseil, le président et le vice-président siègent automatiquement au Comité exécutif.

PRINCIPALES INITIATIVES :

- Examen du bilan financier semestriel
- Examen et révision des objectifs et du mandat de l'exécutif
- Approbation des nominations aux comités 2023
- Recommande au Conseil d'approuver :
 - L'audit financier 2021-2022 et la poursuite de l'utilisation des services d'audit de Hilborn LLP
 - Règlements administratifs et barème des droits révisés de l'OTRO
 - Budget 2023-2024 de l'OTRO
 - Projet d'outil d'évaluation des cotisations

RAPPORT DU COMITÉ

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

kim Morris

Présidente du Comité des relations avec les patients

Le Comité des relations avec les patients (CRP) est chargé de développer, d'établir et de maintenir un programme de relations avec les patients, notamment des mesures de prévention ou de traitement des abus sexuels commis par des membres de l'OTRO à l'encontre de patients ou de patientes, et de gérer le financement de thérapies/séances de counseling pour les victimes d'abus sexuels de la part de membres de l'OTRO.

Au cours de l'exercice 2022-2023, aucune demande de financement de thérapie n'a été soumise au CRP.

Principales Initiatives :

- Recherche et sélection du Canadian Equity Consulting (CEC) pour aider à l'élaboration du plan de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) de l'OTRO.
- Mise en place d'une évaluation de l'impact sur l'équité

Principales leçons tirées du Rapport sommaire sur la DEI de CEC

(présenté au Conseil de l'OTRO en décembre 2022)

Personnel

- La diversité du personnel d'OTRO est une force pour l'organisation et offre l'occasion de faire progresser intentionnellement ce travail à long terme.
- Le respect et l'appartenance sont ancrés dans la culture de l'organisation, qui est disposée à explorer les concepts de sécurité émotionnelle et psychologique.
- Le personnel souhaite vivement collaborer à la définition de la DEI pour l'organisation et discuter de certaines questions difficiles.
- Le personnel a souligné l'importance d'apprendre à connaître les histoires personnelles et les antécédents des uns et des autres grâce à des occasions de développement de l'esprit d'équipe.
- L'OTRO dispose de politiques sur le personnel exhaustives qui ne nécessitent que des ajustements subtils pour s'aligner sur des pratiques équitables et inclusives.

RAPPORT DU COMITÉ

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

(SUITE)

Conseil et comités

- Le Conseil et les comités comprennent que la diversité est essentielle à la réussite de l'Ordre, mais il y a encore des progrès à faire du point de vue de la représentation.
- Il existe une volonté de comprendre comment faire progresser la diversité en dépit des contraintes liées aux élections et aux nominations gouvernementales au sein du Conseil et des comités.
- Les membres du Conseil et des comités se soutiennent mutuellement au niveau individuel et sont soutenus par l'OTRO par l'intermédiaire de ses systèmes et processus.
- L'appartenance, le respect et la sécurité définissent la culture du Conseil et des comités, ce qui permet une communication et une prise de décision efficaces à cette table.
- Les membres du Conseil et des comités sont à la recherche d'occasions d'apprentissage pour la DEI sur divers sujets sensibles (par exemple, l'utilisation et l'importance des pronoms, le racisme dans les soins de santé et la prise de conscience des préjugés).

RAPPORT DU COMITÉ

L'INSCRIPTION

Derek Clark

Président du Comité de l'inscription

L Comité de l'inscription a pour mandat d'examiner les questions de politique générale liées à l'inscription et de revoir les demandes qui lui sont soumises par le registraire, par exemple lorsqu'une demande ne remplit pas les conditions requises pour l'inscription.

Principales Initiatives:

- Examen approfondi du règlement relatif à l'inscription et étude de plusieurs modifications du règlement concernant la catégorie d'inscription d'urgence, l'aptitude à la pratique, les exigences de formation, d'examen et de mise à jour, ainsi que les conditions imposées aux certificats d'inscription des diplômés.
- Suivi du statut d'accréditation des programmes de formation en thérapie respiratoire
- Examen et approbation de deux programmes de certification pour l'exécution de procédures prescrites sous le derme.
- Examen et révision des politiques d'inscription conformément à la [politique stratégique de l'OTRO](#)
- Révision et mise à jour de neuf politiques au cours de l'année d'inscription :
 - Politique sur le certificat d'inscription de membre diplômé
 - Politique sur l'accréditation des programmes d'éducation canadiens
 - Politique sur les documents à soumettre l'appui d'une Demande d'inscription MO
 - Demandes d'inscription – Politique sur la fermeture de dossier
 - Politique sur l'évaluation des compétences d'entrée dans l'exercice de la profession
 - Politique sur les appels de l'évaluation des compétences d'entrée dans l'exercice de la profession
 - Mobilité de la main-d'œuvre : Politique relative aux candidats provenant d'administrations canadiennes réglementées
 - Politique sur les exigences concernant les compétences linguistiques
 - Politique sur l'état actuel des compétences à l'inscription

- Trois politiques examinées et résiliées en vertu du cadre politique de l'OTRO :
 - Politique relative aux demandes de changement de nom
 - Politique relative à l'assurance responsabilité professionnelle (ASP)
 - Registre public - politique sur les mentions de suspension/révocation d'un certificat d'inscription

20 TOTAL DES

5

RENVOIS POUR ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

Candidats qui n'ont pas exercé la profession de thérapeute respiratoire dans les deux ans précédant leur demande auprès de l'OTRO

1

ENTRÉE DANS LA PROFESSION

Un candidat formé à l'étranger qui a passé l'évaluation d'entrée dans la profession de l'OTRO.

1

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Candidat provenant d'une autre administration canadienne

6

RATIFICATION D'OFFRE DU REGISTRAIRE

Examen de l'offre du registraire de délivrer un certificat d'inscription assorti de modalités et de restrictions

7

DEMANDES DE CHANGEMENTS AUX MODALITÉS ET RESTRICTIONS

Demandes de modification des modalités et restrictions imposées sur les certificats d'inscription des membres.

1

EXAMEN D'APPEL AUPRÈS DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ (CARPS)

Toutes les décisions du Comité de l'inscription peuvent faire l'objet d'un appel auprès d'un organe juridictionnel indépendant, la Commission d'appel et de révision des professions de la santé (CARPS). Une décision du comité d'inscription a été examinée et confirmée par la CARPS au cours de la période visée.

RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

LAURA DAHMANN, RRT

Présidente du Comité d'assurance de la qualité

Le Comité d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, favorisant le perfectionnement professionnel des membres thérapeutes respiratoires. Tous les cinq ans, ce comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité. Il surveille en outre la conformité relativement à ce programme et prend des décisions liées aux membres identifiés comme possédant des connaissances, des compétences ou des capacités de jugement insatisfaisantes

Principales Initiatives

:


- Le CAQ a examiné et approuvé la politique révisée du programme de perfectionnement professionnel (PPP) afin d'y inclure une pénalité de 25 dollars pour les exigences d'AQ en retard
- Lignes directrices d'exercices révisées et approuvées après mars 2022 :
- Lignes directrices de pratique professionnelle (LPP) concernant l'Administration et la délivrance de médicaments
- LPP sur les Conflits d'intérêts
- Lignes directrices sur les pratiques cliniques exemplaires sur l'oxygénothérapie
- Lignes directrices sur les pratiques cliniques exemplaires sur la Prévention et la lutte contre les infections

Exigences d'AQ :

- **L'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement** est remplie par les membres nouveaux ou nouvellement réintégrés
- Le **Module d'apprentissage électronique RelevantT** est rempli une fois par année par tous les membres
- Le **Portfolio en ligne à l'intention des thérapeutes respiratoires (PORTfolio)** doit être maintenu de façon continue par tous les membres, avec présentation aux fins d'examen par leurs pairs au moins une fois tous les cinq ans
- **Programme d'éducation permanente et de correctifs SCERP / Évaluation de la pratique** (dans certains cas bien précis)

Pour obtenir plus de renseignements, consultez www.crto.on.ca/pdf/fr/Politiques/Policy.QA-101_fr.pdf

L'assurance de la qualité en chiffres



LAUNCH RT
JURISPRUDENCE TEST
ÉVALUATION
JURISPRUDENTIELLE*

Programme de perfectionnement professionnel

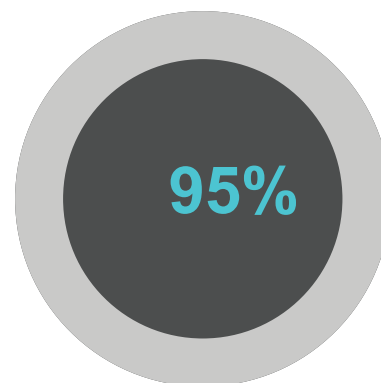
<p>184 membres ont terminé Launch RT pendant cette période (Pointage moyen de 81 %)</p> <p>17 Ont obtenu un pointage inférieur à 70 % et ont dû répéter l'évaluation.</p> <p>0 Nombre de SCERP (note inférieure à la note limite)</p>	<p>781 membres sélectionnés pour soumettre leur PORTfolio</p> <p>ND nombre de membres qui ont reporté la soumission de leur PORTfolio*</p> <p>32 Nombre de séances d'encadrement</p>
--	---

* Remarque sur le report des PORTfolios : Le programme de report automatique du PORTfolio s'est poursuivi pendant l'exercice 2022.

Module d'apprentissage électronique RelevantT

3,865 Membres ont terminé le module d'apprentissage en ligne RelevantT

392 N'ont pas soumis leur RelevantT avant la date limite



Conformité de RelevantT

Résultats du sondage des 94 % de membres qui ont terminé le module d'apprentissage en ligne RelevantT

95% ont trouvé le module facile d'accès et facile à remplir

RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

KIM MORRIS

Présidente du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR) est responsable d'enquêter sur les questions portées à l'attention de l'OTRO au moyen de plaintes ou de rapports, comme les signalements de congédiement provenant d'employeurs. Le Comité examine les questions concernant la conduite, la capacité et la compétence des membres afin d'établir s'il y a lieu de transmettre le cas au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle, ou s'il serait plus approprié d'utiliser une autre méthode.

PRINCIPALES INITIATIVES :

- L'OTRO a retenu les services d'un expert en réglementation pour entreprendre un examen du processus de conduite professionnelle. Le rapport de l'expert a été examiné par le personnel chargé de la conduite professionnelle et les recommandations ont été mises en œuvre dans le cadre du processus de conduite professionnelle. L'équipe de conduite professionnelle a procédé à l'élaboration de documents de procédure détaillés qui décrivent les étapes à suivre depuis la réception d'une plainte ou d'un rapport jusqu'à son traitement par le CEPR.
- L'équipe chargée de la conduite professionnelle a mis au point des processus de suivi afin de garantir que la réception d'une affaire, son statut, son avancement et son achèvement font l'objet d'un suivi et sont documentés.
- Le processus de programmation des réunions du CEPR a été modifié pour permettre des décisions plus rapides.
- Le processus d'examen des décisions du sous-comité a été révisé pour permettre d'envoyer les décisions plus rapidement.
- Les politiques de conduite professionnelle suivantes ont été examinées, révisées, envoyées en consultation publique, approuvées par le Conseil et affichées sur le site Web de l'OTRO :

1. Communication des déclarations de témoins
2. Appels devant la Commission d'appel et de révision des professions de la santé pour le CEPR
3. Utilisation non autorisée du titre et prétention de compétences avant l'inscription

Au total, 14 réunions ont été organisées. Sur les 14 réunions, trois concernaient l'orientation et la formation continues du CEPR, et les 11 autres avaient pour but de discuter des enquêtes et de rendre une décision. Les résultats de ces décisions sont précisés ci-dessous.

Résumé des nouvelles affaires :

En 2022-2023, l'OTRO a reçu 46 nouvelles affaires. Parmi ces 46 cas, 20 ont été réglés par une enquête avec action du registraire, alors que 26 se sont rendus au CEPR. Actuellement, l'OTRO a 2 enquêtes publiques et 30 enquêtes en cours, dont 3 sur la santé.

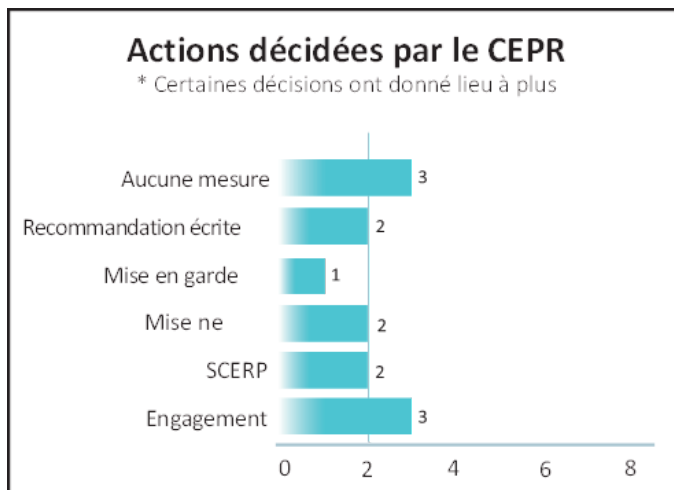
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS (SUITE)

VUE D'ENSEMBLE DES NOUVELLES AFFAIRES REÇUES :

De ces 46 nouvelles affaires, 5 concernent strictement la compétence du membre, 35 concernent strictement la conduite du membre alors que 3 concernent à la fois les compétences et la conduite, et 3 concerne la santé du membre.

En ce qui concerne les questions de conduite, les domaines de préoccupation comprenaient la documentation, la fraude/l'abus de confiance, les atteintes à la vie privée, la communication inappropriée, l'activité non professionnelle sur les médias sociaux, le non-usage de l'équipement de protection individuelle, le non-respect des politiques concernant la COVID-19 de l'établissement, le non-respect des exigences du programme d'assurance de la qualité (PAQ) de l'OTRO, l'exercice de la profession alors que l'on n'est pas autorisé à exercer, et le manque de collaboration et de communication interprofessionnelles.

En ce qui concerne les compétences, les préoccupations portaient sur l'absence des compétences de base de la profession, une documentation inappropriée et une évaluation et une intervention inadéquates.



Des préoccupations concernant des thérapeutes respiratoires ont été signalées à l'OTRO par :

- 7** Plaintes
- 21** Rapports d'employeur
- 3** Auto-signalement des membres
(les deux en parallèle d'un rapport d'employeur)
- 15** Renvois au Comité d'assurance de la qualité (CAQ)

46 Affaires reçues

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LINDSAY MARTINEK, RRT

Présidente de Comité d'aptitude professionnelle

A la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.

Cette année, il n'y a eu aucun renvoi au Comité d'aptitude professionnelle. Comité

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

LINDSAY MARTINEK, RRT

Présidente du Comité de discipline

Les sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce que peut faire le Comité de discipline, consultez : www.crto.on.ca/public/concerns-about-a-respiratory-therapist/hearings/about-discipline/

Cette année, il n'y a eu aucun renvoi au Comité de discipline.

RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

KIM MORRIS

Présidente du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR) est responsable d'enquêter sur les questions portées à l'attention de l'OTRO au moyen de plaintes ou de rapports, comme les signalements de congédiement provenant d'employeurs. Le Comité examine les questions concernant la conduite, la capacité et la compétence des membres afin d'établir s'il y a lieu de transmettre le cas au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle, ou s'il serait plus approprié d'utiliser une autre méthode.

PRINCIPALES INITIATIVES :

- L'OTRO a retenu les services d'un expert en réglementation pour entreprendre un examen du processus de conduite professionnelle. Le rapport de l'expert a été examiné par le personnel chargé de la conduite professionnelle et les recommandations ont été mises en œuvre dans le cadre du processus de conduite professionnelle. L'équipe de conduite professionnelle a procédé à l'élaboration de documents de procédure détaillés qui décrivent les étapes à suivre depuis la réception d'une plainte ou d'un rapport jusqu'à son traitement par le CEPR.
- L'équipe chargée de la conduite professionnelle a mis au point des processus de suivi afin de garantir que la réception d'une affaire, son statut, son avancement et son achèvement font l'objet d'un suivi et sont documentés.
- Le processus de programmation des réunions du CEPR a été modifié pour permettre des décisions plus rapides.
- Le processus d'examen des décisions du sous-comité a été révisé pour permettre d'envoyer les décisions plus rapidement.
- Les politiques de conduite professionnelle suivantes ont été examinées, révisées, envoyées en consultation publique, approuvées par le Conseil et affichées sur le site Web de l'OTRO :

1. Communication des déclarations de témoins
2. Appels devant la Commission d'appel et de révision des professions de la santé pour le CEPR
3. Utilisation non autorisée du titre et prétention de compétences avant l'inscription

Au total, 14 réunions ont été organisées. Sur les 14 réunions, trois concernaient l'orientation et la formation continues du CEPR, et les 11 autres avaient pour but de discuter des enquêtes et de rendre une décision. Les résultats de ces décisions sont précisés ci-dessous.

Résumé des nouvelles affaires :

En 2022-2023, l'OTRO a reçu 46 nouvelles affaires. Parmi ces 46 cas, 20 ont été réglés par une enquête avec action du registraire, alors que 26 se sont rendus au CEPR. Actuellement, l'OTRO a 2 enquêtes publiques et 30 enquêtes en cours, dont 3 sur la santé.

RAPPORT DU COMITÉ

DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE

MICHELLE CAUSTON

Présidente, Comité des finances et de la vérification financière

L Comité des finances et de la vérification (CFVF) est un comité nouvellement créé par l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO). Le CFVF est un comité non statutaire, ce qui signifie qu'il n'est pas lié par des exigences spécifiques en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR). Toutefois, l'approche de l'OTRO consistera à faire en sorte que le CFVF reproduise les exigences applicables à tous les comités statutaires, telles qu'elles sont énoncées dans la LPSR. Par conséquent, le CFVF rendra compte de toutes ses activités au Conseil de l'OTRO, et sa composition reflétera les mêmes exigences que celles énoncées dans la LPSR et le règlement administratif de l'OTRO pour les comités statutaires.

RESPONSABILITÉS :

Le CFVF est chargé d'aider l'OTRO à s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités de surveillance en matière de planification et de rapports financiers, d'audit externe, de systèmes de contrôle interne, d'investissements et de politiques pertinentes. Les responsabilités du CFVF sont réparties en deux catégories : Finances et vérification

Finances :

1. Examiner les états financiers trimestriels non vérifiés en vue d'une recommandation au Conseil.
2. Surveiller le contrôle et la gestion des investissements et en rendre compte trimestriellement.
3. Examiner le projet de budget annuel avant de le recommander au Conseil.
4. Suivre et recommander des stratégies au Conseil en ce qui concerne le soutien du statut d'organisme à but non lucratif.
5. Examiner les dépenses supérieures à 30 000 \$ conformément aux règlements administratifs.
6. Informer et conseiller le Conseil sur les questions financières qui lui sont soumises, y compris les initiatives et les projets spéciaux.

Vérification financière

1. Examiner et approuver le plan de vérification, y compris la portée, le calendrier et les honoraires.
2. Examiner et garantir l'indépendance du vérificateur externe par rapport à la direction.
3. Contrôler et évaluer le rendement du vérificateur externe.
4. Recommander, le cas échéant, l'approbation des états financiers vérifiés au Conseil.
5. Recommander au Conseil la nomination d'une société de vérification.
6. Autres recommandations relatives à la vérification, à la demande du Conseil.

Faits saillants :

Depuis sa création, le CFVF s'est réuni six fois au total au cours de l'exercice 2022-2023. Au cours de ces réunions, le CFVF a élaboré ou mis à jour les éléments suivants :

1. Mandat du CFVF - ce document décrit le rôle et les responsabilités des membres du CFVF, ainsi que les relations avec le personnel de l'OTRO et le Conseil.
2. Une politique d'investissement, qui guidera les stratégies d'investissement de l'OTRO.
3. Une politique de réserves, qui décrit les fonds de réserve que l'OTRO doit conserver pour respecter ses mandats réglementaires.
4. Élaboration d'un outil pour aider le Conseil de l'OTRO dans l'examen annuel de la situation financière de l'OTRO et pour déterminer s'il est nécessaire d'augmenter les cotisations des membres.
5. Mise à jour de la politique en matière d'honoraires et de remboursement des frais.
6. Mise à jour des Signataires autorisés et du personnel autorisé - Politiques bancaires et d'investissement.
7. Recherche d'un conseiller financier pour aider l'OTRO à gérer son portefeuille d'investissements.

MO

Les sept éléments ont été présentés au Conseil tout au long de l'exercice et ont été approuvés par celui-ci.

The background of the cover features a blurred image of a desk with a calculator, a pen, and a document with financial data. A teal semi-transparent rectangle is overlaid on the bottom half of the image, containing the title text. The document in the background shows a table with columns of numbers, including values like 1,021.50 and 1,020.00.

SOMMAIRE FINANCIER 2022-2023

Rapport du vérificateur indépendant sur les états financiers sommaires

À L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Avis

Les états financiers sommaires, qui comportent le bilan sommaire au 28 février 2023 et l'état sommaire des résultats pour l'exercice terminé à cette date, découlent des états financiers vérifiés de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'Ordre) pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2023.

À notre avis, les présents états financiers sommaires représentent un sommaire juste des états financiers vérifiés conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, mais que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux états financiers sommaires n'ont pas été préparés comme dans les états financiers sommaires.

États financiers sommaires

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les déclarations exigées par les normes comptables canadiennes se rapportant aux organisations à but non lucratif. Par conséquent, la lecture des états financiers sommaires et du rapport du vérificateur ne devrait pas remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre ni celle du rapport du vérificateur.

États financiers vérifiés et notre rapport à leur sujet

Nous avons émis un avis sans réserve sur les états financiers vérifiés dans notre rapport daté du 6 mai 2023.

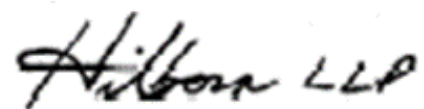
Responsabilité de la direction quant aux états financiers sommaires

La direction est tenue de préparer le sommaire des états financiers sommaires conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux sommaires financiers n'ont pas été préparées.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis à savoir si les états financiers sommaires représentent un résumé juste des états financiers vérifiés en nous basant sur nos procédures, ce qui a été effectué conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers sommaires.

Toronto, Ontario
26 mai 2023



Comptables professionnels agréés
Experts comptables autorisés

Bilan sommaire

28 FÉVRIER	2023	2022
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Espèces	2,004,732	1,987,584
Placements conservés pour exploitation	271,527	243,493
Charges payées d'avance	53,734	70,966
	2,329,993	2,302,043
Actifs à long terme		
Placements conservés pour la réserve	1,280,000	1,280,000
Immobilisations	69,344	99,491
	1,349,344	1,379,491
	3,679,337	3,682,534
PASSIFS		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	82,448	88,797
Recettes différées - frais d'inscription	2,158,400	2,127,500
Obligation découlant de contrat de location-acquisition - tranche à court terme	8,292	7,959
	2,249,140	2,224,256
Passif à long terme		
Obligation découlant de contrat de location-acquisition - tranche à long terme	17,597	28,900
	2,266,737	2,253,156
ACTIF NET		
Restreints à l'interne		
Réserve - thérapie pour mauvais traitement	80,000	80,000
Réserve générale - imprévus	500,000	500,000
Réserve générale - enquêtes et audiences	150,000	150,000
Réserve - projets spéciaux	300,000	300,000
Réserve - stabilisation des frais Fonds d'exploitation	250,000	250,000
Fonds d'exploitation	250,000	250,000
non affecté	132,600	148,378
	1,412,600	1,428,378
	3,679,337	3,681,534

On peut obtenir des exemplaires des états financiers vérifiés complets de 2022-2023 sur le site Web de l'OTRO www.crto.on.ca ou en faisant la demande auprès du registraire au 416-591-7800.

État sommaire des résultats

EXERCICE SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER	2023 \$	2022 \$
REVENUS		
Frais d'inscription, de renouvellement et de demande	2,433,288	2,390,407
Revenu de placement	47,584	12,548
	2,480,872	2,402,955
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	1,363,599	1,286,064
Frais d'occupation	209,880	209,565
Assurance de la qualité	61,725	75,622
Frais professionnels	329,833	276,319
Impression, frais postaux, fournitures, livraison	13,954	23,072
Conseil et comités	69,140	71,113
Projets spéciaux	14,102	84,614
Autres frais d'exploitation	434,417	310,875
	2,496,650	2,337,244
Excédant (déficit) des revenus sur les dépenses au cours de l'exercice	(15 778)	\$ 65,711

On peut obtenir des exemplaires des états financiers vérifiés complets de 2022-2023 sur le site Web de l'OTRO www.crto.on.ca ou en faisant la demande auprès du registraire au 416-591-7800.



**College of Respiratory
Therapists of Ontario**

**Ordre des thérapeutes
respiratoires de l'Ontario**

180, rue Dundas Ouest, Bureau 2103
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Téléphone : 416-591-7800 / 800 261-0528
Télécopieur : 416-591-7890

www.crto.on.ca